RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE GARANCIÈRES

DÉPARTEMENT DES YVELINES

ARRONDISSEMENT

DE

RAMBOUILLET

CANTON D'AUBERGENVILLE

ANNULE ET REMPLACE

CONVOCATION A LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie de Garancières le :
MARDI 9 AVRIL 2024 A 20h45

L'ordre du jour est le suivant :

- **Délibérations :**

2024/07 – Approbation du compte de gestion 2023,

2024/08 – Vote du compte administratif 2023,

2024/09 – Affectation du résultat 2023,

2024/10 – Vote du taux des taxes directes locales,

2024/11 – Vote du budget primitif 2024,

2024/12 – Mise en place de la prestation d'action sociale en faveur du personnel communal,

2024/13 – Création de poste,

2024/14 – Modification de la durée d'extinction de l'éclairage public,

2024/15 – Mise à jour des commissions municipales,

2024/16 – Rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées – CCCY,

2024/17 – Modification du règlement technique du SIE-ELY.

Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Néant

- **Questions diverses**

Garancières, le 2 avril 2024,

Le Maire,

Christian LORINQUER